

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 avril 2016

L'an deux mille seize, le **25 avril**, à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 20 avril 2016, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

1. Examen de devis « Travaux de clôture terrain de foot et terrain de tennis »
2. Familles Rurales 35 : Budgets prévisionnels 2016 ALSH, TAPS et garderie municipale.
3. PATA : examen de devis
4. DIA : AA 23 – 2 allée de la Prairie
5. SPANC : rapport annuel 2015
6. Garantie d'emprunt logements sociaux CSIII
7. Fixation du prix de la location de l'écran et du vidéo-projecteur de la salle multifonction
8. Examen de devis : travaux complémentaires dans le cadre de la restauration de l'église
9. Informations et questions diverses (Présentation des 1eres propositions de l'architecte pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente...).

Présents : M. JAMET, M. RIGAUDEAU, M. PELLETIER, MME BORDELET, MME BRULE, M. GANTELET, MME GUENE, M. COUDRAY, MME RIET, Mme PERRIN, M. SAMSON, M. FOUCHER.

Excusés : M. ROBERT (pouvoir à M. JAMET), MME BARRE (pouvoir à Mme BORDELET),

Absents : MME LEGAY.

Secrétaire de séance : Michele RIET

➤ Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 31 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Acquisition de matériel SM : écran et vidéo projecteur
- Acquisition d'un conteneur pour l'initiation Canoë Kayak avec la CCPRF

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

1- Examen de devis « Travaux de clôture terrain de foot et terrain de tennis »

Monsieur Le Maire de la commune de Brie, Bernard JAMET, présente aux membres du conseil municipal les devis reçus pour les Travaux de clôture du terrain de foot et du terrain de tennis :

Désignation / Entreprise	Art-Dan	Dirickx	Alba-clo		
Terrains de tennis					
1- grillage + tous les poteaux et portillon	9 900.00 €	8 406.00 €	8 139.00 €		
2- grillage + quelques poteaux et portillon	6 019.00 €	4 052.00 €	6 210.00 €		
Filet milieu de terrain de tennis	1 735.00 €		1 550.00 €		
Pare-ballons terrain de foot (hauteur 6m)	4 800.00 €	6 300.00 €	3 600.00 €		
	(40 ml ; fil D2,5 mm)	(37,5 ml ; fil D2,4 mm)	(36 ml ; fil D2,5 mm)		
Proposition Tennis	Alba-clo	8139 + 1550 =	9689 € HT	soit	11626,8 € TTC
Proposition Pare-ballons	Alba-clo		3600 € HT	soit	4320 € TTC

➤ **Décision** :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DECIDE de retenir le devis de l'entreprise Alba-Clo pour les Travaux de clôture du terrain de foot et du terrain de tennis pour un montant de 11 626.80 € TTC+ 4320 € TTC (Pare Ballons).

2- Familles Rurales 35 : Budgets prévisionnels 2016 ALSH, TAPS et garderie municipale.

BP 2016 ALSH :

Participation de fonctionnement due par la commune : 25 473.06€ + 12 675.87€ = 38 148.93€

Accueil de loisirs de BRIE		Version FD	
BUDGET PREVISIONNEL ALSH ANNEE 2016		03/12/2015	
Nombre de J/E 2 025			
CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	7 309,10 €	70. PRODUITS DES SERVICES RENDUS	30 404,78 €
Achat de prestations pour les activités (sorties et NC)	1 420,00 €	Prestations de service CAF	8 217,68 €
Alimentation (goûters et mini camps)	1 670,57 €	Participation des familles	22 187,09 €
Eau, électricité, gaz, carburant	- €		
Produits d'entretien et petit matériel	198,03 €	Produits des activités annexes	
Fournitures de bureau	- €		
Fournitures pour les activités (Frais pédagogiques)	4 020,50 €		
Autres			
61. SERVICES EXTERIEURS	485,78 €	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	43 613,92 €
Loyer et charges locatives	- €	Etat (CNASEA, JRS...)	
Location de matériel	135,00 €	Région	
Entretien, réparation	- €	Département	1 515,55 €
Assurances	350,78 €	Participation des communes au fonctionnement	25 473,06 €
Documentation générale			
Autres		Participation des communes au soutien fédéral	12 675,87 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 510,84 €	Organismes nationaux (dont MSA)	169,44 €
Personnel refacturé		Subvention de fonctionnement CAF	
Honoraires (Soutien Fédéral)	12 675,87 €	EPCI (Com com)	
Publication/Information		Association (participation fonds propres)	- €
Transports liés aux activités, sorties	3 270,38 €	Autres entités publiques (dont subventions autres communes)	
Déplacements/miissions/réceptions	350,00 €	CCPRF	3 780,00 €
Affranchissement/téléphone/internet	120,00 €		
Services bancaires			
Frais de formation			
Autres (Restauration et hébergement mini camps)	4 094,40 €	Autres communes	- €
63. IMPOTS ET TAXES	2 203,14 €	75. AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	- €
Taxe sur salaires	1 528,42 €	Adhésions des familles	
Formation continue	674,72 €	Autres	
Autres taxes et impôts	- €		
64. CHARGES DE PERSONNEL	43 510,04 €	76. PRODUITS FINANCIERS	- €
Rémunération du personnel	35 322,21 €	Rémunération compte courant	
Charges sociales	7 198,01 €	Intérêts compte sur Livret	
Autres: Médecine travail...	381,60 €		
Personnel mini camp	608,22 €		
65. AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	- €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Charges diverses sur gestion courante		Quote-part subv. invest.virée au résultat	
66. CHARGES FINANCIERES	- €	Produits exceptionnels sur opérat* gestion	
Agios			
Intérêts des emprunts		78. REPRISE SUR PROVISIONS	- €
67. CHARGES EXPTIONNELLES	- €	Reprise sur provisions	
Ch. exceptionnelles/opération de gestion			
68. DOTATIONS	- €	79. TRANSFERTS DE CHARGES	- €
Dotation aux amortissements		Remboursements fonds de formation	
Dotation aux provisions		Transfert de charges IJSS	
86. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 718,40 €	87. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 718,40 €
Bénévolat des adhérents	770,40 €	Bénévolat des adhérents	770,40 €
Mise à disposition des locaux, de personnel	2 948,00 €	Mise à disposition des locaux, de personnel	2 948,00 €
Prestations techniques (EDF...)		Prestations techniques (EDF...)	- €
TOTAL GENERAL	77 737,09 €	TOTAL GENERAL	77 737,09 €
EXCEDENT	- €	DEFICIT	- €

BP TAPS et garderie municipale 2016 :

Participation de fonctionnement due par la commune : 17 756.09 €

BUDGET PREVISIONNEL ALSH ANNEE 2016

03/12/2015

Nombre de J/E 0

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	- €	70 PRODUITS DES SERVICES RENDUS	- €
Achat de prestations pour les activités (sorties et MC)	- €	Prestations de service CAF	- €
Alimentation (goûters et mini camps)	- €	Participation des familles	- €
Eau, électricité, gaz, carburant	- €		
Produits d'entretien et petit matériel	- €	Produits des activités annexes	
Fournitures de bureau	- €		
Fournitures pour les activités (Frais pédagogiques)	- €		
Autres			
61 SERVICES EXTERIEURS	350,78 €	74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17 756,09 €
Loyer et charges locatives	- €	Etat (CNASEA, J&S...)	
Location de matériel	- €	Région	
Entretien, réparation	- €	Département	- €
Assurances	350,78 €	Participation des communes au fonctionnement	17 756,09 €
Documentation générale		Participation des communes au soutien fédéral	- €
Autres		Organismes nationaux (dont MSA)	- €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	470,00 €	Subvention de fonctionnement CAF	
Personnel refacturé		EPCI (Com com)	
Honoraires (Soutien Fédéral)	- €	Association (participation fonds propres)	- €
Publication/Information		Autres entités publiques (dont subventions autres communes)	
Transports liés aux activités, sorties	- €		
Déplacements/miissions/réceptions	350,00 €		- €
Affranchissement/téléphone/internet	120,00 €		- €
Services bancaires			- €
Frais de formation			- €
Autres (Restauration et hébergement mini camps)	- €	Autres communes	- €
63 IMPÔTS ET TAXES	695,12 €	75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	- €
Taxe sur salaires	465,24 €	Adhésions des familles	
Formation continue	229,88 €	Autres	
Autres taxes et impôts	- €		
64 CHARGES DE PERSONNEL	16 240,19 €	76 PRODUITS FINANCIERS	- €
Rémunération du personnel	13 341,38 €	Rémunération compte courant	
Charges sociales	2 612,60 €	Intérêts compte sur Livret	
Autres: Médecine travail...	286,20 €		
Personnel mini camp	- €		
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	- €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Charges diverses sur gestion courante		Quote-part subv. invest.virée au résultat	
		Produits exceptionnels sur opérat° gestion	
66 CHARGES FINANCIERES	- €	78 REPRISE SUR PROVISIONS	- €
Agios		Reprise sur provisions	
Intérêts des emprunts			
67 CHARGES EXPTIONNELLES	- €	79 TRANSFERTS DE CHARGES	- €
Ch. exceptionnelles/opération de gestion		Remboursements fonds de formation	
		Transfert de charges IJSS	
68 DOTATIONS	€		
Dotatation aux amortissements			
Dotatation aux provisions			
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	- €	87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	- €
Bénévolat des adhérents		Bénévolat des adhérents	- €
Mise à disposition des locaux, de personnel	- €	Mise à disposition des locaux, de personnel	- €
Prestations techniques (EDF...)		Prestations techniques (EDF...)	- €
TOTAL GENERAL	17 756,09 €	TOTAL GENERAL	17 756,09 €
EXCEDENT	- €	DEFICIT	- €

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 13 pour :

- **APPROUVE** les BP 2016 de Familles Rurales 35 pour l'ALSH, les TAPS et la garderie municipale, à savoir :**BP 2016 ALSH :**

Participation de fonctionnement due par la commune : 25 473.06€ + 12 675.87€ = 38 148.93€

BP TAPS et garderie municipale 2016 :

Participation de fonctionnement due par la commune : 17 756.09 €

3- PATA : examen de devis

M. le Maire présente les devis pour la réalisation du Point-à-temps automatique en 2016 :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
PIGEON TP	13 350 €	16 020 €
Parc départemental	10 800 €	12 960 €
SAS SAUVAGER TP	9 675	11 610 €

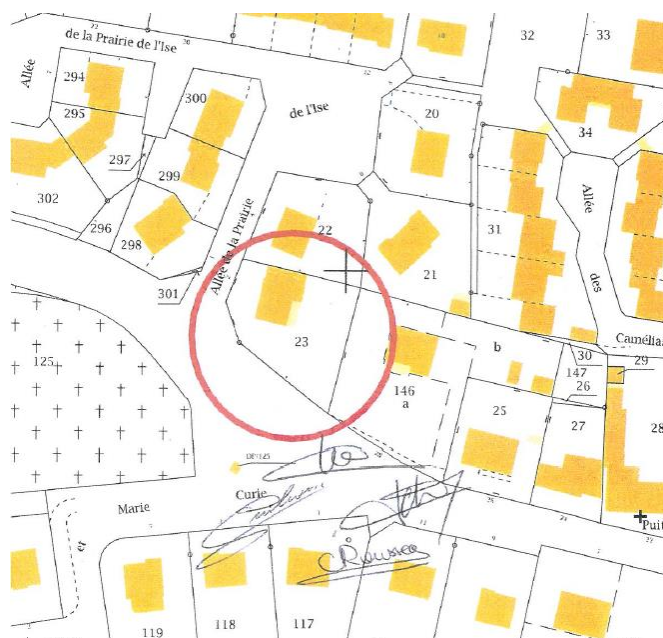
➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le devis SAS SAUVAGER TP pour un montant de 9 675 € HT soit 11 610 € TTC
- AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant et tout document se référant à cette affaire.

4- DIA : AA 23 – 2 allée de la Prairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 2 avril 2016 une déclaration d'intention d'aliéner pour un terrain situé à « 2 allée de la Prairie » référencé section **AA 23** et soumis au droit de préemption urbain.



➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain

5- SPANC : rapport annuel 2015

M. le Maire présente le rapport annuel 2015 :

I/ BILAN GLOBAL

Le tableau suivant présente le bilan global pour 2015 sur l'ensemble de la Communauté Communes « Aux Pays de la Roche aux Fées » des différentes missions réalisées et ce sur chaque commune ;

Commune	Contrôle de conception	Contrôle de réalisation	Contrôle de bon fonctionnement	Contrôle supplémentaire
AMANLIS	12	12	54	1
ARBRISSEL	1	1	7	0
BOISTRUDAN	11	9	3	0
BRIE	7	10	2	1
CHELUN	3	3	10	0
COESMES	2	11	32	1
EANCE	4	5	0	0
ESSE	6	15	6	1
FORGES LA FORET	1	3	6	0
JANZE	5	7	34	0
LE THEIL DE BRETAGNE	5	17	4	2
MARCILLE ROBERT	4	8	25	0
MARTIGNE FERCHAUD	4	14	14	1
RETIERS	6	6	12	0
SAINTE COLOMBE	0	0	2	0
THOURIE	6	12	6	0
Total	77	133	217	7

II/ TABLEAU DE BORD

Le tableau suivant présente le bilan chiffré pour 2015 sur l'ensemble de la Communauté Communes « Aux Pays de la Roche aux Fées » des différentes missions réalisées et ce sur chaque commune ;

Commune	Contrôle de conception (33 € HT)		Contrôle de réalisation (71 € HT)		Contrôle de bon fonctionnement (43,90 € HT)		Contrôle supplémentaire (41,00€ HT)	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant
AMANLIS	12	396,00 €	12	852,00 €	54	2 370,60 €	1	41,00 €
ARBRISSEL	1	33,00 €	1	71,00 €	7	307,30 €	0	- €
BOISTRUDAN	11	363,00 €	9	639,00 €	3	131,70 €	0	- €
BRIE	7	231,00 €	10	710,00 €	2	87,80 €	1	41,00 €
CHELUN	3	99,00 €	3	213,00 €	10	439,00 €	0	- €
COESMES	2	66,00 €	11	781,00 €	32	1 404,80 €	1	41,00 €
EANCE	4	132,00 €	5	355,00 €	0	- €	0	- €
ESSE	6	198,00 €	15	1 065,00 €	6	263,40 €	1	41,00 €
FORGES LA FORET	1	33,00 €	3	213,00 €	6	263,40 €	0	- €
JANZE	5	165,00 €	7	497,00 €	34	1 492,60 €	0	- €
LE THEIL DE BRETAGNE	5	165,00 €	17	1 207,00 €	4	175,60 €	2	82,00 €
MARCILLE ROBERT	4	132,00 €	8	568,00 €	25	1 097,50 €	0	- €
MARTIGNE FERCHAUD	4	132,00 €	14	994,00 €	14	614,60 €	1	41,00 €
RETIERS	6	198,00 €	6	426,00 €	12	526,80 €	0	- €
SAINTE COLOMBE	0	- €	0	- €	2	87,80 €	0	- €
THOURIE	6	198,00 €	12	852,00 €	6	263,40 €	0	- €
Total HT		2 541,00 €		9 443,00 €		9 526,30 €		287,00 €

Total HT : 21 797,30 €

III/ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le S.P.A.N.C. de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées gère un ensemble de 16 communes ; ce qui correspond à environ 3397 installations d'assainissements non collectifs sur l'ensemble du territoire.

Le S.P.A.N.C. doit assurer certaines prestations qui lui sont obligatoires (cf. prestations cité au-dessus) et d'autres prestations qui restent facultatives.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées assure différentes prestations :

- Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes
- Instruction d'un dossier de demande de certificat d'urbanisme
- Instruction d'un dossier de réhabilitation ou de construction neuve
- Contrôle de la réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée
- La visite supplémentaire sur le terrain

Les différents services réalisés par le S.P.A.N.C. permettent d'évaluer l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments facultatifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif ne sont pris en compte que si la somme des éléments obligatoires atteint un indice de 100.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées atteint un indice de mise en œuvre de 100. (cf. tableau de l'évaluation de l'indice)

IV/ TARIFICATION

Les différentes prestations assurées par le S.P.A.N.C. sont soumises à une tarification (cf. tableau tarification ci-dessous). Les tarifs sont fixés par délibération et susceptibles d'évoluer chaque année sur décision de la Communauté de Communes.

Tarif en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015

	Montant TTC
Instruction d'un dossier de demande de certificat d'urbanisme	32,00 €
Instruction d'un dossier de réhabilitation ou de construction neuve	39,00 €
Contrôle de la réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée	114,00 €
Contrôle de bon fonctionnement d'une installation existante	75,00 €
La visite supplémentaire sur le terrain	70,00 €

Les tarifs n'ont pas été revalorisés, pour l'année 2015, par délibération du Conseil Communauté du 16 décembre 2014.

VI/ INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le taux de conformité

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif permet de mesurer le niveau de conformité de l'ensemble du parc. Il est égal au rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité comme et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Concernant la communauté de communes du pays de la roche aux fées, ce sont 2583 installations qui ont été contrôlées lors du contrôle de bon fonctionnement et 875 installations contrôlées jugées conformes. Le taux de conformité est de 33.9%.

Le taux de conformité peut être également calculé en prenant en compte les installations contrôlées lors de contrôle de réalisation. Il a été contrôlé 814 installations, ce nombre s'ajoute au nombre total d'installations contrôlées et au nombre d'installations contrôlées ayant fait l'objet d'une mise en conformité. Le taux de conformité est alors de 49.7%.

VII/ CONCLUSIONS

Le bilan du Service Public d'Assainissement Non Collectif réalisé par BEDAR Ingénierie pour l'année 2015, sur la Communauté de Communes du « Pays de la Roche aux Fées » est le suivant :

- 77 contrôles de conception,
- 133 contrôles de bonne exécution des travaux,
- 219 contrôles de bon fonctionnement dont 69 ventes
- 7 contrôles supplémentaires.

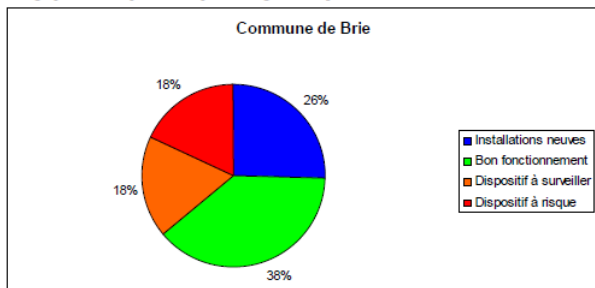
Contrôle de bon fonctionnement :

Sur la commune de BRIE, ce sont 111 installations qui ont été contrôlées (hors installations neuves). Chaque installation contrôlée a fait l'objet d'un avis : Dispositif présentant un Bon Fonctionnement (ou Absence de défaut), Dispositif à surveiller (ou Installations soumises à recommandations) et Dispositif à risques (ou Installation non conforme / Absence d'installation). Il y a 38 installations neuves sur la commune.

Le bilan de la commune de BRIE est de :

- 38 installations neuves
- 57 dispositifs présentant un bon fonctionnement / Absence de défaut,
- 27 dispositifs à surveiller / installation soumise à recommandations,
- 27 dispositifs à risques / Non conforme ou Absence d'installation.

Le graphe suivant présente le pourcentage de chaque avis sur la commune :



Il a été réalisé 2 contrôles de bon fonctionnement pour transaction immobilière et 1 contrôle supplémentaire pour une modification d'installation.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2015.

6- Logements sociaux CSIII : garantie d'emprunt

M. Le Maire informe le conseil municipal que le bailleur social « Aiguillon construction » souhaite obtenir à ce jour un accord de principe en ce qui concerne la garantie de la Commune pour le prêt qui sera réalisé pour la construction de la résidence Belle Isis dans le lotissement CSIII :

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal de la Commune de Brie accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement de l'emprunt qui sera souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par Aiguillon Construction.

7- Acquisition de matériel SM : écran et vidéo projecteur

M. Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'acquérir un écran et un vidéo projecteur à la salle multifonction.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **DECIDE de voter une enveloppe d'un montant de 3960 TTC pour l'acquisition d'un écran et d'un vidéo projecteur à la salle multifonction.**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tout document se référant à cette affaire.**

8- Fixation du prix de la location de l'écran et du vidéo projecteur salle multifonction

Monsieur le Maire fait part de la proposition faite par les adjoints, réunis le 18 avril 2016, en ce qui concerne les prix de la location de l'écran et du vidéoprojecteur de la salle multifonction qui seront applicables jusqu'au 31.12.2016 :

- Pour les locataires et associations extérieurs : 60€
- Pour les Briens : 40 €
- Pour les associations Briennes : 30 €
- Pour les Partenaires institutionnels : Gratuit 1 fois par An
- Pour le Centre de loisirs et éducatifs : Gratuit

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ les tarifs proposés ci-dessus pour la location de l'écran et du vidéoprojecteur de la salle multifonction qui seront applicables jusqu'au 31.12.2016.**

9- Examen de devis : travaux complémentaires dans le cadre de la restauration de l'église

Monsieur Le Maire de la commune de Brie, Bernard JAMET, présente aux membres du conseil municipal les devis reçus pour les Travaux complémentaires dans le cadre de la restauration de l'église:

Travaux / Entreprise	Moquet-Peltier	Travaux / Entreprise	Heriau
Toiture Eglise		Toiture Eglise	
couverture et gouttière (totalité)	853.50 €	couverture et gouttière	946.33 €
démoussage	2 535.00 €	démoussage	1 995.08 €
		clocher	1 987.54 €
total HT	3 388.50 €	TOTAL	4 928.95 €
Total TTC	4 066.20 €	TTC	5 914.74 €

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DECIDE de retenir le devis de l'entreprise Moquet-Peltier pour les travaux complémentaires dans le cadre de la restauration de l'église pour un montant de 4 066.20 € TTC.

10- Examen Acquisition d'un conteneur pour l'initiation Canoë Kayak avec la CCPRF

Monsieur Le Maire de la commune de Brie, Bernard JAMET, présente aux membres du conseil municipal les devis reçus pour un conteneur pour l'initiation Canoë Kayak avec la CCPRF :

	Conteneur 2.50 m	Conteneur 2.70m
Transports AUBIN (Bréal sur Montfort)	2100 € HT(d'occasion)	
Logistic solutions (Brie)	2500 € HT(neuf)	2800 € HT (neuf)

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le devis de l'entreprise logistic solutions pour le conteneur pour l'initiation Canoë Kayak avec la CCPRF pour un montant de 2500 € HT
- DECIDE de voter une enveloppe de 3 000 € pour les frais annexes.

11- Questions diverses

- Présentation des 1eres propositions de l'architecte pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente.

- Peintures église et presbytère

Descriptif / Entreprise	Niel	Masson
Eglise		
1 porte centrale (face extérieure)	1 800.00 €	1 807.12 €
2 portes de côté (face extérieure)		
Presbytère		
9 gardes corps fenêtres	1 200.00 €	
1 garde corps balcon		
2 portes d'entrée (Sud et Nord)	980.00 €	1 505.00 €
1 porte cave (Presbytère)		
14 lambris lasures (Presbytère)	645.00 €	999.00 €
	4 625.00 €	
	5550,00 € TTC	4311,12 € TTC

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de voter une enveloppe de 2 200 € pour les travaux complémentaires de peinture de l'église.
- DECIDE de voter une enveloppe de 3 500 € pour la peinture du presbytère.

Séance levée à : 22h40

Prochaine séance le : 23/5/2016